

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Retiré

AMENDEMENT

N ° II-CF1431

présenté par

M. Maudet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE 45**ÉTAT G - LISTE DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE****Mission « Sécurités »**

Après l'alinéa 1464, insérer les deux alinéas suivants :

« Sensibilisation et formation de la population aux situations de crises

« Part de la population formée aux gestes de premiers secours ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Quelques mois après son élection, le Président de la République Emmanuel Macron fixait l'objectif ambitieux de « former 80 % de la population aux gestes des premiers secours ».

Le PLF pour 2025 réaffirme cet objectif, rattaché à l'action 13 du programme Sécurité civile sur la coordination des acteurs de la sécurité civile : « le développement de la résilience de la population, au moyen notamment de la généralisation de la formation aux gestes de premiers secours (objectif de 80 % de la population formée au PSC1 ou aux gestes qui sauvent d'ici la fin de la mandature présidentielle) »

Si l'idée est louable, le groupe LFI-NFP regrette que le taux de formation de la population française aux gestes des premiers secours reste encore très faible. En septembre 2024, la Croix-Rouge pointait que seulement 20 % des Français se sentent préparés aux « crises et catastrophes », et qu'à peine 1 sur 10 dit maîtriser les gestes de premiers secours, un taux parmi les plus bas d'Europe. Former une plus grande partie de la population aux gestes de premiers secours permettrait pourtant de sauver de nombreuses vies et de faire des citoyens et citoyennes le premier maillon de la chaîne de secours.

De manière plus générale la sensibilisation et la formation de la population aux situations de crises est essentielle au regard du changement climatique et de ses conséquences, notamment l'intensification et la multiplication des événements climatiques extrêmes. La proposition de loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie prévoyait elle aussi dans son titre VI de « sensibiliser les populations au risque incendie ».

Nous proposons donc de créer un nouvel indicateur permettant à la représentation nationale de connaître la part de la population formée aux gestes qui sauvent.

Sur ce sujet essentiel et suite aux interpellations des associations agréées de sécurité civile (qui assurent les formations de secourisme) nous soulignons que plusieurs dispositions prises récemment viennent entraver l'action des AASC et réduire leur capacité de formation. L'instauration d'une certification QUALIOPI pour dispenser des formations de secourisme a eu des conséquences importantes pour nombre d'associations. Le fait que certaines formations aux gestes qui sauvent ne soient plus éligibles à un financement par le biais du Compte personnel de formation apparaît également en totale contradiction avec la volonté du chef de l'État de former 80 % de la population aux gestes de premiers secours. A cela s'ajoute la concurrence de centres de formation peu scrupuleux et effectuant parfois en toute illégalité des formations (comme celle de sauveteur secouriste du travail) normalement réservées aux AASC qui vient encore aggraver la situation.